

Ces élus qu'irrite la refonte des finances publiques

Davantage de points d'accueil mais des trésoreries ferment. Des élus jugent que le compte n'y est pas. Exemple sur le territoire de Gâtine-Autize.

A la télé, on dit une chose. Et sur le terrain, on fait exactement le contraire.

Colère froide du maire de Coulonges-sur-l'Autize, Jean-Philippe Guérit, après l'annonce que la trésorerie allait fermer et que les services seraient désormais assurés par un pôle centralisé à Saint-Maixent-l'École, à 36 kilomètres de là. Probablement au cours du second semestre 2020. Contradictoire, juge-t-il, avec les discours officiels sur l'accès aux services publics en milieu rural.

Véronique Gabelle, directrice départementale des Finances publiques, a présenté fin juin la première mouture d'un chamboule-tout de grande ampleur dans les Deux-Sèvres. Des points d'accueil plus nombreux pour le public, vante l'administration, mais des trésoreries vont fermer.

« On peut comprendre certaines évolutions mais... »

Jean-Pierre Rimbeau, maire d'Ardin et président de la communauté de communes de Gâtine-Autize, 31 communes, n'apprécie pas la méthode : « On commence par nous dire qu'on va multiplier les points de contact avec la population. Et on vient finalement annoncer la fermeture de la trésorerie. On peut comprendre certaines évolutions mais j'aurais préféré qu'on me dise franchement : l'État doit faire des économies, on ferme la trésorerie. »

Même agacement chez Corine Micou, maire de Faye-sur-Ardin : « La direction des finances publiques nous avait dit il y a moins d'un an qu'il n'était pas



René Bauruel, Jean-Pierre Rimbeau, Corine Micou et Jean-Philippe Guérit. L'annonce d'une fermeture passe d'autant plus mal qu'en 2006, c'est un syndicat de 13 communes qui a construit le nouveau Centre des finances publiques à Coulonges, recourant à un emprunt qui court toujours.

question que la trésorerie ferme. Et maintenant, on veut mettre à la place un pôle de 50 agents à Saint-Maixent-l'École. Ce n'est pas la bonne réponse. »

Il y a la méthode, et il y a le fond. Jean-Pierre Rimbeau redoute que s'effiloche le lien entre collectivités et administration. Une commune n'a pas de tiroir-caisse et ne manipule aucun argent : le Trésor public lui sert d'outil pour payer et se faire payer ses factures. « La proximité faisait qu'on connaissait les gens, cela facilitait les conseils. Quand on va traiter des paquets de factures à Saint-Maixent-l'École, on va perdre en fluidité. »

Quid du suivi des factures ? Pour le seul Sictom, service au-

tonôme de la communauté de communes qui gère les ordures ménagères, ce sont 300.000 € à 400.000 € d'impayés annuels qu'il faut tenter de faire rentrer dans les caisses. « Il y a des enjeux pour nous en terme de trésorerie et de budget », souligne son président, René Bauruel, maire de Saint-Maixent-de-Beugné, qui dit redouter un « fiasco annoncé ».

« Fiasco annoncé »

Autre crainte, que les usagers, l'administration fiscale étant partie, se rabattent sur les mairies pour trouver conseil. « Pourquoi pas ? Mais qu'on nous en donne les moyens », commente Jean-Pierre Rimbeau. L'ouverture de points

d'accueil où un animateur expliquera aux usagers comment utiliser les services en ligne, laisse dubitatifs les élus.

La pilule passe d'autant plus mal qu'en 2006, c'est la collectivité qui a construit le nouveau Centre des finances publiques à Coulonges, à la demande de l'administration : 400.000 € investis. Le Sivom, syndicat qui fédère 13 communes, propriétaire des locaux, a contracté un emprunt qui court encore jusqu'en 2024. « On fait quoi de ces locaux, maintenant ? » interroge René Bauruel. Mais l'État l'a juré : on n'est qu'au début d'une grande concertation.

Yves Revert

... Ce que prévoit la restructuration

Fin juin, Véronique Gabelle, directrice départementale des Finances publiques, a présenté les grandes lignes de la réforme qui se profile dans les Deux-Sèvres, tout en assurant qu'il ne s'agissait pas d'un projet définitif.

> **Moins de trésoreries.** Sept trésoreries seront fermées dès 2019.

> **Plus de points d'accueil.** Aujourd'hui, un accueil des usagers assuré dans 13 communes. On passera à 27 : Mauzé-sur-le-Mignon, Frontenay-Rohan-Rohan,

Beauvoir-sur-Niort, Prahecq, Chef-Boutonne, Brioux-sur-Boutonne, Sauzé-Vaussais, Celles-sur-Belle, Lezay, La Mothe-Saint-Héray, Chauray, Coulonges-sur-l'Autize, Champdeniers, Secondigny, L'Absie, Moncutant, Cerizay, Airvault, Mauléon, Nueil-les-Aubières, Argentonay, Niort, Melle, Saint-Maixent-l'École, Parthenay, Thouars, Bressuire.

> **Mais sous des formes variées.** Ces points d'accueil loge-

ront au sein des futures Maisons France Service voulues par Emmanuel Macron, soit dans les mairies, soit dans des locaux déjà occupés par les finances publiques.

> **A quoi ils serviront.** Là aussi, tous ces points de contact n'assureront pas forcément les mêmes services. Un animateur formé pourra aider les usagers à utiliser les services en ligne. Des agents des finances publiques pourront aussi y recevoir sur rendez-vous ou répondre à des

questions par visioconférence.

> **Pour les collectivités.** Les finances publiques annoncent que chaque communauté de communes ou d'agglomération sera dotée d'un conseiller attiré qui travaillera également auprès de l'ensemble des communes concernées.

> **Le calendrier.** Le projet définitif, pas encore bouclé, sera soumis au préfet pour une mise en place progressive entre 2020 et 2022.